

**ARRETE MODIFICATIF DE L'ARRETE PORTANT DELEGATION
DE SIGNATURE A MADAME ISABELLE THIESE
DIRECTRICE DU LABORATOIRE VETERINAIRE DEPARTEMENTAL**

A.D R.H. n° 12-2516

Le Président du Conseil Général
de Tarn-et-Garonne,

VU les dispositions des articles L 3221-3 et L 3141-1 du Code Général des Collectivités Territoriales ;

VU l'élection du 31 mars 2011 du Président du Conseil Général ;

VU l'arrêté départemental R.H. n° 12-1897 bis du 10 juillet 2012 portant organisation des Services du Conseil Général ;

VU l'arrêté R.H. n° 12-1965 du 13 juillet 2012 portant délégation de signature à Madame Isabelle THIESE, Directrice du Laboratoire Vétérinaire Départemental ;

CONSIDERANT le remplacement de Madame Laurie BIASOTTO, rédacteur par Madame Brigitte RABAUD, rédacteur principal 2ème classe ;

SUR proposition de Monsieur le Directeur Général des Services du Département,

A R R E T E :

Article 1er : L'article 2 de l'arrêté départemental R.H. n° 12-1965 du 13 juillet 2012 est ainsi modifié :

En cas d'absence ou d'empêchement de Madame Isabelle THIESE, la délégation qui lui est conférée par l'article 1er sera exercée :

- par Madame Brigitte RABAUD, rédacteur principal 2ème classe,
- par Madame Véronique ROSSETTO, ingénieur en chef de classe normale,
- par Madame Françoise BOUYSSSET, ingénieur principal,
- par Madame Marlène CANETTI, ingénieur,
- par Monsieur Fabien CALAFAT, ingénieur.

Le reste sans changement.

Article 2 : Monsieur le Directeur Général des Services du Département est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié au Recueil des Actes Administratifs du Conseil Général de Tarn-et-Garonne.

Fait à Montauban,
le 26 septembre 2012

Le Président,

*
* *

NB : Le présent arrêté peut faire l'objet d'un recours devant le Tribunal Administratif de Toulouse, dans un délai de deux mois suivant sa notification.